



## POURQUOI FAUT-IL REFORMER UN SYSTEME EDUCATIF NATIONAL DANS UN CONTEXTE DE MONDIALISATION ?

Pr Moussa DAF, F

*Directeur Ecole Doctorale ARCIV  
Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.*

**N**ous convenons, en général, que tout environnement éducatif national se compose d'un système scolaire organisé selon les décisions de la République et d'une éducation sociale ou non formelle prise en charge par chaque segment social en fonction de sa culture, de ses convictions religieuses et de ses représentations collectives du monde d'aujourd'hui et de demain. Les systèmes éducatifs étatiques comme les systèmes d'éducatifs communautaires sont appelés à évoluer avec le temps car le monde change, change vite, change de plus en plus vite. La mondialisation, grâce ou à cause de l'ère numérique, tend à effacer les frontières éducatives et linguistiques. La globalisation contemporaine invite à des réadaptations et réajustements des systèmes éducatifs mondiaux en vue de favoriser la libre circulation des intelligences du monde. C'est là un motif qui justifie les réformes ou de manière plus audacieuse les refondations dans l'organisation des schémas et conceptions éducatifs.

En Afrique subsaharienne, le schéma idéologique de la colonisation a été totalement dénoncé, remis en cause et remplacé par des systèmes nationaux plus conformes aux aspirations des peuples nouvellement indépendants.

Les indépendances des années 60 sont très souvent accompagnées, dans les pays, par de profondes réformes voire parfois une

refondation totale du système éducatif effaçant ainsi toutes traces de l'idéologie instructrice coloniale. Ce fut la situation de beaucoup de pays africains de 1960 à 1990. Ces pays valent entre politique de réformes ou de refondation.

A partir de 1990, la conférence jomtienne et les organisations internationales comme l'UNESCO, la CONFEMEN appuyées par des coopérations Nord-Sud ont influencé les nouveaux schémas de planifications éducatives en introduisant le concept d'éducatifs de base qui s'accompagne dans sa réalisation du concept d'entrée par les compétences, remplaçant de fait l'entrée par les contenus, par les objectifs en vigueur de 1960 à 1990. Il s'agit de réformes qui portent sur les contenus d'apprentissage et la manière d'enseigner ce nouveau curriculum.

A cela s'ajoute aujourd'hui le concept d'apprendre tout au long de la vie avec une politique d'éducation inclusive.

Nous allons, dans cette communication, rappeler les principaux motifs de réformes des systèmes éducatifs scolaires, secondaires et académiques. Nous illustrerons nos propos par le cas du Sénégal en analysant les discours prononcés pendant et après les Etats généraux de l'éducation convoqués pour la première fois en 1981, juste après le départ volontaire de Léopold Sédar Senghor du pouvoir.



## LES PRINCIPAUX CRITERES ET CARACTERISTIQUES DES REFORMES EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Les caractéristiques fondamentales communes à toutes les réformes entreprises dans les pays du Sud sont indissociablement liées aux finalités de l'éducation (politiques, économiques, sociales, linguistiques et pédagogiques) qui définissent les aptitudes de l'homme de demain. C'est ainsi qu'on peut lire et évaluer la pertinence du pourquoi de la réforme au moins par trois critères déterminants et souvent incontournables :

- **Education de masse** : scolarisation de tous les enfants et nécessité d'une alphabétisation généralisée en langues nationales avec parfois une volonté politique hésitante de promouvoir les langues nationales en vue de développer une recherche d'intérêt local.
- **Adaptation au milieu** : valorisation du travail manuel et technique ; professionnalisation de l'enseignement ; orientation scolaire et professionnelle.
- **Identité culturelle** : adaptation régulière des programmes et des enseignements à l'environnement humain, économique, naturel, politique.

C'est pourquoi, toutes les réformes entreprises depuis quatre décennies présentent des caractéristiques communes dans leurs finalités à savoir :

- La professionnalisation ;
- L'insertion dans le milieu environnant ;
- L'adaptation aux besoins réels du pays ;
- L'introduction de langue(s) nationale(s) dans le système scolaire.

La conception de ces réformes a été souvent confiée à l'instance gouvernementale qui

désigne ses experts chargés de conduire la réflexion avec un large souci de partage social qui implique tous les acteurs de l'éducation (syndicats d'enseignants, parents d'élèves, experts nationaux et internationaux). Les réflexions ainsi menées aboutissent souvent à des réformes pédagogiques qui portent sur les structures scolaires, les programmes, les enseignants et leurs carrières, les stratégies de résolution des écarts et distorsions entre l'enseignement formel et les attentes du milieu social et culturel afin de mettre fin au taux important d'échecs aux examens scolaires et académiques.

Ces réformes sont souvent très budgétivores pour les pays en voie de développement ou en émergence. Le besoin de mieux rentabiliser et orienter les budgets importants consacrés à l'Éducation posent de graves problèmes et de nombreux défis aux jeunes états africains.

### PROBLÈMES ET DÉFIS

Ces préoccupations, traduites en perspectives d'action, relèvent d'un triple défi :

- Comment opérer un véritable processus de développement pour passer d'un état de manque récurrent à un état de développement ?
- Comment rattraper le retard scientifique, technologique et numérique actuel sans se laisser en même temps distancer encore davantage par les pays dits développés ?
- Comment parvenir au déclenchement d'un processus global de développement des ressources humaines dans lequel l'éducation permanente devient tout à la fois une action permanente des institutions éducatives et une attitude permanente de l'homme, des groupes et de la société dans sa totalité ?



En somme, comment assurer une politique éducative tout au long de la vie sans perdre sa personnalité dans un contexte de mondialisation très mouvant.

C'est cela qui a conduit à la dénonciation des missions du système éducatif colonial et à la naissance d'une nouvelle philosophie d'éducation nationalement enracinée et ouverte au monde parce que en accord avec les recommandations internationales.

### L'IDEOLOGIE COLONIALE DE L'ECOLE CONTESTEE

William Ponty, gouverneur général de l'AOF définissait ainsi les missions et priorités de la France pour ces colonies « *Il n'entre pas dans ma pensée de multiplier les établissements donnant autre chose qu'une instruction primaire très simple. Apprendre à l'indigène à parler notre langue, à lire et à écrire, lui inculquer quelques rudiments de calcul avec quelques notions de morale, c'est suffisant pour le moment. Une fois qu'ils les possèdent, l'enseignement doit pour nos jeunes indigènes, et en dehors d'une élite d'une culture plus élevée, qu'il sera de notre devoir d'encourager, devenir et rester pratique* ». J.O de l'A.O.F, 1908, p.586

« *L'école est le meilleur instrument du progrès ; c'est elle qui servira le mieux les intérêts de la cause française et qui en transformant peu à peu la mentalité de nos sujets nous permettra de les acquérir à nos idées sans heurter aucune de leurs traditions. Nul n'ignore en effet que l'étude du français est le remède le plus efficace qui puisse être opposé au fanatisme et l'expérience nous apprend que les musulmans qui connaissent notre langue sont moins imbus de préjugés que leurs coreligionnaires qui ne savent que l'arabe* ». J.O, p.566

« *Le but était louable, mais l'expérience a montré qu'en matière d'instruction, l'évolution ne peut procéder que par progression régulière. L'organisation de 1918 fit passer l'enseignement,*

*sans transition, d'une réglementation scolaire toute locale à une réglementation générale, qui enlevait aux colonies l'initiative en matière de formation des agents, et provoquant un nombre exagéré d'effectifs scolaires concentrés à Gorée... Le nombre exagéré des élèves réunis à Gorée dépassait les possibilités des colonies et conduisait à un fléchissement inquiétant du niveau des études. La quantité demandée faisait sacrifier la qualité. Les candidats aux divers emplois dépassaient les capacités d'absorption des cadres dont les effectifs sont eux-mêmes en rapport avec les possibilités financières. Les élèves sans emplois et retournés au village risquaient de faire des déclassés, rendant inutiles les dépenses faites et l'instruction donnée... » J.O, de l'A.O.F, 1024 du 10 mai 1924, p.310.*

Voilà une vieille question qui rattrape nos nations modernes et indépendantes. Que penser des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) sur l'éducation et la demande croissante en scolarisation/alphabétisation ?

Les réponses d'hier deviennent des questions cruciales aujourd'hui comme cette déclaration.

« *En principe, l'école indigène, celle du premier degré est largement ouverte à tous les enfants. Mais puisque nos moyens actuels ne nous permettent pas encore d'atteindre la masse et restreignent nos efforts à une minorité, choisissons judicieusement cette minorité. Faisons une sélection dès le début. Considérons l'instruction comme une chose précieuse qu'on ne distribue qu'à bon escient et limitons en les bienfaits à des bénéficiaires qualifiés* ». J.O, pp. 326-327

Nous voilà au cœur des revendications du SUDES, Syndicat Unique des Enseignants du Sénégal, qui avait dénoncé la sélection-élimination héritée du système colonial et plaidé pour une Ecole Démocratique, Nationale, et Populaire.



Dans le même élan, les organisations internationales affichent une volonté d'accompagner la démocratisation des systèmes éducatifs des pays du Sud en proposant des recommandations en faveur de l'équité dans l'accès et de l'accroissement du taux de scolarisation.

### **RECOMMANDATIONS INTERNATIONALES A VOCATION D'APPLICATION NATIONALE ET SOURCES DE REFORME**

Les organisations internationales comme l'UNESCO, la CONFEMEN et les rencontres internationales sur l'éducation comme la Conférence jomtienne de 1990 influencent très souvent les politiques nationales d'éducation dans les pays signataires des conventions.

Les conclusions de la jomtienne pour la refondation du système d'école primaire en éducation de base proposent la définition suivante de ce nouveau concept qui permettra une nouvelle planification et un nouveau mode de gestion du système éducatif :

*« L'éducation de base est celle qui fait acquérir à l'individu dans un contexte historique , social et linguistique déterminé, un minimum de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes lui permettant de comprendre son environnement, d'interagir avec lui, de poursuivre son éducation et sa formation au sein de la société et de participer plus efficacement au développement économique, social et culturel de celle-ci ».*

Ce concept, à bien des égards, ne favorise pas une vision globale d'un système d'éducation harmonieux qui doit se définir de la base au sommet avec des finalités bien spécifiques pour chaque étape et cohérentes pour l'ensemble. C'est cela qui explique, dans beaucoup de pays africains, une réforme partielle pour le primaire ou l'école de base et une absence de continuité vers le moyen secondaire et vers l'université. Un maillon moderne dans une chaîne qui ploie sous le poids de solides traditions, tel est le

grand handicap des systèmes éducatifs après indépendance. En plus, les systèmes ont du mal à se débarrasser, dans les faits, de l'héritage colonial. Une continuité souple est souvent préférée à une refondation qui porte le sceau d'une identité éducative nationale assumée.

L'UNESCO par la voix de son directeur général affirme :

*« La conférence mondiale sur l'éducation pour tous est avant tout, une invite à l'action. Notre objectif commun est de mobiliser toutes les sociétés en faveur de la cause de l'éducation, de réaffirmer les engagements pris, d'unir nos forces complémentaires et de faire preuve de solidarité au niveau international, de coopérer et d'apprendre les uns des autres, et avant la fin de ce siècle, de faire de l'éducation de qualité une réalité quotidienne pour tous ».*

Voilà qui explique l'étiquette « Qualité » qu'on peut lire dans beaucoup de textes de politique d'orientation éducative en Afrique francophone de 1990 à 2015.

### **LES RAISONS DES REFORMES AU SENEGAL DE 1981 A NOS JOURS**

Le Sénégal, après avoir expérimenté plus de 20 ans les modèles de scolarisation en vigueur en France, a décidé, sous la pression syndicale du Syndicat Unique et Démocratique des Enseignants du Sénégal (SUDES) qui réclamait à côté des revendications salariales, une réforme profonde du système d'éducation, de convoquer en 1981 les Etats généraux de l'éducation et de la formation. Cette rencontre devrait apporter des solutions nouvelles à la dénonciation syndicale du caractère élitiste, des faibles performances et de l'orientation du système en place. Le mouvement syndical exigeait la construction de « une école démocratique, nationale et populaire selon l'expression relevée dans *La Voix de l'éducateur*, numéro spécial, « Etats généraux » Avril 1981.

Habib THIAM, premier ministre d'alors, dans son discours inaugural des Etats généraux de l'éducation et de la formation disait ceci : « *Il ne faut pas le dissimuler : le rapport du peuple sénégalais à son école est un rapport de malaise. Le sentiment général est que notre école est en crise, qu'elle n'est pas adaptée à nos besoins, qu'elle s'achemine, si elle n'y est pas déjà parvenue vers une impasse, une situation de blocage, donc de rupture à plus ou moins brève échéance* ».

La situation n'est guère meilleure aujourd'hui.

Les conclusions des Etats généraux de l'éducation et de la formation et celles de la commission nationale de réforme de l'éducation et de la formation sortirent, après un débat national consensuel, les remarques et directives suivantes qui doivent conduire à un changement ou voire à une refondation du système éducatif sénégalais. Ces conclusions qui ont fait l'objet d'une validation sociale devraient être appliquées par l'Etat sénégalais dans ces grandes lignes au moins.

Au titre des constats qui expliquent le pourquoi de la réforme :

- faiblesse des capacités d'accueil des écoles et insuffisance d'enseignants qualifiés;
- L'école à réformer n'est pas le produit du développement de la société et par conséquent elle ne s'adaptait pas aux réalités, aux besoins et aux aspirations d'un pays indépendant à la recherche d'un développement endogène;
- Le mode gestion de l'école est inefficace et inefficent en termes de choix coût/efficacité. D'où la recommandation de placer tout le système d'éducation et de formation sous la tutelle d'un seul ministre et de développer une approche participative qui associe à la gestion les acteurs et les partenaires de l'école;

- Les performances de l'école sont devenues si décevantes au regard des échecs massifs aux différents examens scolaires. La détérioration des conditions matérielles et pédagogiques (sureffectif dans les classes, pénurie de matériels didactiques, insuffisance de la formation initiale et continue, la démotivation des acteurs, l'absence de débouchés pour les diplômés) et la perte sens de l'enseignement scolaire sont les facteurs incriminés par le diagnostic.

Au plan des recommandations urgentes : cinq fortes recommandations :

- Renouvellement des méthodes pédagogiques pour un enseignement plus centré sur l'apprenant;
- Refonte de programmes scolaires;
- Amélioration de l'environnement des apprentissages (manuels scolaires et supports didactiques produits localement);
- L'allongement et la réorientation de la formation des enseignants;
- L'implication du milieu dans la mobilisation de ressources financières à l'école.

Après avoir reçu tous les travaux commandités le gouvernement du Sénégal sortit le label de l'École nouvelle avec toute fois les précautions suivantes explicitées dans le discours du Président de la République d'alors : « *Les propositions élaborées, si on les prend toutes ensemble et selon la manière dont elles s'articulent les unes aux autres, tracent le cadre désirable en matière d'éducation et décrivent les exigences d'une école à bien des égards idéale.*

Or, toutes ces propositions ne sont pas réalisables en même temps, ni au même rythme : il convient d'établir des priorités et, à l'intérieur



de définir une hiérarchie dans l'urgence, en prenant en compte des critères en quelque sorte internes aux nécessités de l'éducation, en mesurant également les solutions envisageables aux moyens dont nous pouvons disposer.

Il n'existe pas de réforme, et cela dans n'importe quel domaine, qui ne doive impérativement tenir en compte des coûts qu'elle entraîne. Quelles que soient les intentions généreuses qui la soutiennent, une réforme soulève inévitablement les problèmes liés aux conditions concrètes de son inscription dans le réel. C'est bien d'ailleurs au regard de cette considération que l'on distingue les vœux pieux qui se condamnent à un rester au niveau de discours, de la volonté de transformer efficacement le monde.

L'école que nous avons à transformer pour l'adapter toujours davantage à notre réalité socioculturelle, pour en ouvrir toujours plus largement l'accès à nos enfants, pour la mettre toujours plus au service de notre peuple, cette école n'échappe pas aux contraintes de la conjoncture nationale et internationale. Nous devons lui consacrer tous les moyens possibles, car l'enjeu représenté par l'éducation de nos enfants n'est autre que l'avenir même du Sénégal ; mais ces moyens ont des limites objectives qu'il est illusoire de penser pouvoir indéfiniment reculer, sans rompre les grands équilibres, sur quoi reposent le fonctionnement de l'Etat et le développement du pays.

Le gouvernement est décidé à mettre enfin tout en œuvre pour construire une école réellement nouvelle, nationale, démocratique et populaire et pour introduire, dans notre système éducatif, les changements que le pays souhaite ardemment, cette volonté inébranlable, dont personne ne peut douter, agira en s'entourant de toutes les garanties de mesure, d'équilibre, de bon sens sans lesquels aucune œuvre durable ne peut voir le jour.

Le ministre de l'Education d'alors, à l'occasion d'une conférence de presse tenue le 18 Janvier

1985, d'enchérir en définissant et justifiant l'orientation prise par le gouvernement:

« La méthode retenue a conduit la CNREF à proposer un schéma que l'on peut bien qualifier d'idéal, schéma qui décrit sans doute le désirable en matière d'éducation, mais ne fait pas un départ net entre le souhaitable et le possible [...]

La mise en œuvre de la réforme doit tenir compte d'un impératif essentiel : il ne saurait être question de reconstruire notre école à partir d'une table rase en ignorant les acquis [...] Aussi la réforme plutôt que de détruire l'édifice construit depuis l'indépendance, doit-elle tendre à conserver ce qui mérite de l'être et viser à améliorer les acquis...

C'est le triple souci de procéder à une réforme progressive et assurée pas à pas dans son développement, de respecter la nécessaire adéquation entre besoins exprimés et ressources disponibles, d'améliorer et de rationaliser les aspects déjà satisfaisants du système actuel, qui conduit le gouvernement à accepter les conclusions de la CNREF moyennant des aménagements sur un certain nombre de questions. Il convient, en effet, de procéder à des études complémentaires visant à approfondir les notions que la CNREF n'a pas eu le loisir d'explicitier dans toutes les implications, à évaluer le caractère opérationnel de telle terminologie, à préciser certaines options afin de les adapter encore mieux aux réalités du pays ».

C'est cette dernière remarque qui donnera naissance au document de construction d'un nouveau système éducatif intitulé **Ecole Nouvelle** qui dans sa préface signé par le même ministre, le Professeur Iba Der THIAM réitère ceci : « *Se trouvent ainsi réunies les différentes phases d'un processus qui sont étroitement liées, et il convient que le lecteur garde présente à l'esprit leur articulation. Les Etats Généraux, après avoir porté un diagnostic sans complaisance*

*sur l'état de notre système éducatif, ont émis des recommandations susceptibles d'apporter remède aux insuffisances dénoncées. La CNREF a été chargée de préciser ces recommandations en vue de leur application. Son rapport général contient ainsi tout un ensemble de propositions qui tracent le visage de l'école sénégalaise souhaitable à l'horizon de l'an 2000. IL revient dès lors au Gouvernement de mettre en place une stratégie de réalisation, une stratégie qui doit tenir compte, comme je le rappelais dans ma conférence de presse du 18 janvier 1985, du triple souci « de procéder à une réforme programmée et assurée pas à pas dans son développement, de respecter la nécessaire adéquation entre besoins exprimés et ressources disponibles , d'améliorer et rationaliser les aspects déjà satisfaisants du système actuel », ce qui ne peut pas ne pas aller sans des aménagements sur certaines des propositions de la CNREF, ni ajustements au fur et à mesure de la réalisation.»*

L'analyse de ce texte montre nettement les difficultés à mettre en œuvre les propositions d'une nouvelle structuration du système éducatif qui prône la rupture et la refondation. IL est plus facile pour les gouvernants de procéder à des réformes sectorielles ciblées sans grosses incidences financières que d'affronter une politique de refondation. Les réformes portent souvent sur la formation des enseignants après une réforme des pratiques didactiques et des philosophies de formations, sur la gouvernance éducative et sur le financement de l'accroissement des infrastructures d'accueil d'élèves ou d'étudiants.

C'est pourquoi, un récent document intitulé « Projet de politique de formation des personnels de l'éducation » résultant d'un atelier national de validation du 13 au 17 mars 2014 réaffirme, dès l'introduction, encore ceci : « Un système éducatif qui a pour objectif d'offrir une éducation de qualité pour tous doit pouvoir compter sur des enseignants bien formés, suffisamment rémunérés et

*capables de suivre les processus d'évolution des connaissances et de leur structure elle-même et disposant des compétences nécessaires pour prendre en compte les interdépendances croissantes qui touchent non seulement le monde mais également l'éducation. Ce même système éducatif peut être efficace et efficient doit pouvoir compter sur des personnels administratifs et d'encadrement bien formés et compétents. »*

Les nouveaux concepts en vogue sont **qualité et équité et formation tout au long de vie** qui allie formation initiale et continue des enseignants.

En conclusion, l'esprit scientifique commande d'analyser le contexte éducatif, de puiser dans l'expérience des autres en évitant leurs erreurs de parcours afin d'amener nos établissements d'enseignement et de formation à répondre aux besoins réels, actuels et à venir de nos sociétés. C'est une exigence de la circulation du savoir mondial partagé et à partager pour le bien de l'humanité entière qui ne saurait en bénéficier sans des nations en paix.

Nous le voyons, le pourquoi d'une réforme est établi et le diagnostic bien décrit mais la question fondamentale souvent sans réponse précise reste le comment.

Je souhaite que nos Assises puissent allier le pourquoi et le comment-pouvoir faire des autorités gouvernementales afin que renaisse une éducation algérienne enracinée et ouverte aux exigences de la mondialisation pour assurer la circulation mondiale du produit de ce nouveau système national consensuel.